

Question and Answer #1

The purpose of this document is to answer questions related to RFP 201403736

QUESTION 1

- a) Under the project objectives (1) it states that “to develop a map of policy and operational data needs related to use of force” can you please provide more information on operational data needs.
- b) Do you mean to identify key variables that can be used to measure use of force activities?
- c) What do you mean by develop a map of policy? Are you referencing to a national policy as it relates to operational data collection?

ANSWER 1

a) An “operational data need” describes information that would be required by a police service in order to efficiently and effectively manage its members and the services that the organization provides to the public, as well data required by a police service for the purposes of accountability.

Public Safety Canada is not providing this information. The contractor is expected to perform a systematic, multidisciplinary literature review to identify and assemble information from previously published, publicly available sources. The format for answering objective 1 is outlined as a “systematic literature review” in the RFP.

b) Yes. However, not solely “key variables” are sought, but all variables. The project requires the Bidder to identify the range of particular policy, operational and research questions that are posed in the domain of use of force data collection. This review will identify the quantitative variables required to answer these questions, as well as identify the manner in which they are required to be collected.

c) The Request for Proposal uses two phrases in regards to the requirement for the Bidder to prepare a “map”: “a map of policy and operational data needs related to use of force” and “a map of the questions posed in the literature to relevant quantitative variables.”

A “map” is a structured and comprehensive description of all of the elements required for decision-making in a complex topic area. Maps are often characterized by a clear articulation of linkages and relationships, as well as the

identification of areas of clear understanding, areas of conflict, and gaps in knowledge. In this case the Request for Proposal asks that:

- “identify the research and management questions that have been posed by Canadian academics, jurists, policy makers and police leaders regarding the use of force by police services;
- identify the quantitative data that is required to answer these questions, cross-referenced to individual questions; and
- describe the format in which the data must be collected in order to reliably answer these questions.”

The map should not presuppose a policy outcome (such as the implementation of “a national policy”). The findings of this study should provide some of the information required by police services, provincial governments and the federal government to assess and discuss policy options in the area of use of force data collection.

QUESTION 2

What data or data currently exists on police use of force data in Canada? We know that the some police forces keep track on the use of force data, but the information is seldom shared

ANSWER 2

The project requires that the bidder undertake a systemic literature review to identify the types of data that could be of interested in the area of use of force. Examples of such literature are provided in the section “Selected Bibliography,” of the Request for Proposal.

The RCMP recognizes the need for capturing the details surrounding use of force by police and has developed a reporting framework that provides increased liability protection for police officers and law enforcement agencies, provides a standardized method of gathering subject behaviour and officer response (SB/OR) data, and provide a means of reporting SB/OR data for statistical, trend analysis and training purposes. Other police services and other policing jurisdictions undertake a structured data collection of use of force information that may share characteristics with the SB/OR. Further, it is common practice for all Canadian police services to document use of force incidents in narrative form.

It should be noted that the project does not require use of force data to be analysed. The project is focused upon what variables related to use of force might be collected, and how.

Questions et réponses n° 1

L'objectif du présent document est de répondre aux questions liées à la DP n° 201403736.

QUESTION N° 1

- a) Dans la section « Objectifs du projet » (1), il est indiqué qu'il faut « élaborer une carte des besoins en matière de données opérationnelles et stratégiques liées au recours à la force ». Pourriez-vous fournir de plus amples renseignements sur les besoins en matière de données opérationnelles?
- b) Voulez-vous dire qu'il faut déterminer les principales variables qui peuvent être utilisées pour évaluer les activités de recours à la force?
- c) Qu'entendez-vous par « élaborer une carte de politique »? Est-il question d'une politique nationale relative à la collecte de données opérationnelles?

RÉPONSE N° 1

a) On entend par « besoins en matière de données opérationnelles » l'information qui serait nécessaire à un service de police pour gérer de manière efficace et efficiente ses membres et les services que l'organisation fournit au public, ainsi que les données qu'il a besoin à des fins de reddition de compte.

Sécurité publique Canada ne fournit pas ces renseignements. On s'attend à ce que l'entrepreneur effectue un examen multidisciplinaire systématique de la littérature pour recueillir et regrouper l'information de sources publiées précédemment et accessibles au public. Le format devant être utilisé pour répondre à l'objectif n° 1 est décrit comme étant un « examen systématique de la littérature » dans la DP.

b) Oui. Toutefois, on ne cherche pas seulement « les principales variables », mais toutes les variables. Dans le cadre du projet, le soumissionnaire doit déterminer quelles questions stratégiques, opérationnelles et de recherche sont pertinentes au domaine de la collecte de données sur le recours à la force. Cet examen permettra de cerner les variables quantitatives nécessaires pour répondre à ces questions et de trouver de quelle façon elles doivent être recueillies.

c) En ce qui concerne l'exigence selon laquelle le soumissionnaire doit préparer une carte, la demande de propositions se divise en deux volets : « une carte des besoins en matière de données opérationnelles et stratégiques liées au recours à la force » et « une carte des questions posées pendant cette dernière en ce qui a trait aux variables quantitatives pertinentes ».

On entend par « carte » une description structurée et exhaustive de tous les éléments nécessaires à la prise de décisions dans un domaine complexe. Les cartes sont souvent caractérisées par une explication claire des liens et des relations, ainsi qu'une présentation des domaines d'entente claire, des domaines conflictuels et des lacunes au chapitre des connaissances. Dans ce cas, la DP exige ce qui suit :

- établir les questions de recherche et de gestion qui ont été posées par les universitaires, les juristes, les décideurs et les chefs de police canadiens relativement au recours à la force par les services de police;
- déterminer quelles données quantitatives sont requises pour répondre à ces questions, avec un renvoi aux questions individuelles;
- préciser sous quelle forme les données devront être recueillies afin de répondre avec fiabilité aux questions.

La carte ne doit présupposer aucun résultat stratégique (comme la mise en œuvre d'une politique nationale). Les conclusions de cette étude doivent fournir certains des renseignements nécessaires aux services de police, aux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral afin d'évaluer les options stratégiques dans le domaine de la collecte de données sur le recours à la force, et d'en discuter.

QUESTION N° 2

À l'heure actuelle, quelles données existe-t-il sur les options de recours à la force qui peuvent être utilisées par la police au Canada? Nous savons que certains services de police effectuent un suivi des données sur le recours à la force, mais l'information est rarement communiquée.

RÉPONSE N° 2

Le projet nécessite que le soumissionnaire effectue un examen systématique de la littérature pour déterminer le type de données qui seraient pertinentes dans le domaine du recours à la force. Vous trouverez des exemples de documents pouvant être examinés à la section « Bibliographie sommaire » de la demande de propositions.

La GRC est consciente de la nécessité de consigner des renseignements sur les cas de recours à la force par la police et elle a établi un cadre de présentation de rapports qui fournit une protection en matière de responsabilité aux agents de police et aux organismes d'application de la loi, une méthode normalisée de collecte de données relatives au comportement des personnes et à l'intervention des agents (CP/IA) et une méthode pour la communication des données CP/IA à des fins de statistiques, d'analyse des tendances et de formation. D'autres services de police et d'autres administrations policières recueillent de manière

structurée des données sur le recours à la force qui pourraient présenter des caractéristiques semblables à celles relatives au CP/IA. En outre, il est pratique courante pour tous les services de police canadiens de documenter les incidents de recours à la force sous forme narrative.

Il est à noter que les données sur le recours à la force n'ont pas besoin d'être analysées dans le cadre du projet. Le projet est plutôt axé sur les variables liées au recours à la force qui pourraient être recueillies, et sur la façon de le faire.